

# Télémédecine

## LA TÉLÉMÉDECINE, UNE SOLUTION CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX ?

8 h 30 - 12 h 30

### • Télémédecine : de quoi parle-t-on et quelles garanties

- Les cinq catégories d'actes de télémédecine et leurs applications concrètes
- Les garanties à apporter aux usagers : respect des droits, confidentialité des données...

▶ **Lina WILLIATTE**, Professeur de droit et avocat spécialisé en santé numérique et Vice-présidente, SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TÉLÉMÉDECINE (SFT)

### • Quels fondements législatifs et juridiques

- Historique et bases juridiques : aux origines de la télémédecine
- 2018, année pivot : les changements introduits par la loi et les défis à venir
- Quels enjeux autour de l'équipement des Ehpad et des établissements médico-sociaux

▶ **Yann-Maël LE DOUARIN**, Conseiller médical Télémédecine, Sous-direction du pilotage de la performance des offreurs de soins, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS (DGOS)

### • Ordre des médecins : comment expliquer et comprendre la déontologie médicale dans un monde numérique

- Comment interpréter le code de déontologie médicale dans le monde du numérique en santé
- Quelles méthodes pour former les praticiens à la télémédecine pour lever les résistances au changement
- Quelles solutions pour échanger et partager les informations médicales dans l'équipe de soins avec la télémédecine et assurer une prise en charge optimale du patient

▶ **Dr Jacques LUCAS**, Vice-président, CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS et Délégué général au numérique

### • Retour d'expérience : ARS Centre Val-de-Loire ou comment accompagner le développement de projets de télémédecine

- Un programme de téléconsultation pour aider les structures de médecine générale isolées
- Un partenariat avec le Conseil régional pour financer les initiatives en télémédecine
- Une équipe dédiée à l'accompagnement des acteurs engagés dans des projets de télémédecine

▶ **Dominique PIERRE**, Chargé de mission Système d'information de santé et référent télémédecine, ARS CENTRE VAL-DE-LOIRE

14 h - 17 h 15

### • Centre médical d'Oberbruck : un cabinet de télémédecine pour pallier l'absence d'un médecin

- Comment répondre à la demande de soin avec un cabinet de télémédecine
- Décryptage des méthodes de travail à distance entre l'infirmier et le médecin

▶ **Jacques BEHRA**, Maire, OBERBRUCK

▶ **Cathy HANSER**, Chef de projet télémédecine, ASAME et RESOINS

### • Retour d'expérience d'une Maison de santé pluriprofessionnelle

En cours de confirmation

### • Témoignage : un Ehpad met en place des actes de télémédecine et ouvre ses portes à des patients extérieurs (Dordogne)

- Comment la télémédecine répond aux problèmes de déplacement et de renoncement aux soins des résidents
- Face au manque de médecins, quelle solution pour favoriser l'accès aux soins des habitants de la commune
- Comment sont financées ces deux expérimentations

▶ **Maryse DELIBIE**, Directrice, EHPAD DE LA ROCHE-CHALAIS, Première adjointe, MONTPON

### • La télémédecine dans une maison d'accueil spécialisée pour personnes autistes, une liaison réussie entre le médico-social et le sanitaire : retour d'expérience

- Comment répondre à la problématique de l'accès aux soins des personnes autistes en institution
- Comment proposer des consultations plus efficaces
- Les clés pour éviter la mobilisation en personnel lors des déplacements

▶ **Marie-Lucile CALMETTE**, Présidente, ASSOCIATION À TIRE D'AILE - MAS LA MAISON DES OISEAUX

### Journée d'étude animée par

**Laure Martin**, Journaliste, Gazette santé social



Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

[conferences.lagazettedescommunes.com](http://conferences.lagazettedescommunes.com)

Rubrique « Journées d'étude »,  
journée « Télémédecine »

OU AU VERSO



**Télémédecine**

**LA TÉLÉMÉDECINE, UNE SOLUTION CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX ?**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Collectivité/organisme .....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

**Participant**

Monsieur  Madame

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. ....

E-mail \* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

**Règlement (1) :**

mandat administratif  chèque joint (2)

Adresse de facturation.....

Service interlocuteur .....

Code postal..... Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

**Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :**

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET : 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

**MA COMMANDE**

Collectivités locales :  
490 € HT (588 € TTC)

Entreprises publiques  
et privées, établissements  
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : ..... € HT\*

\* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :  
accueil café, déjeuner, conférences-débats,  
documents et traitement de l'inscription.

**Informations inscriptions multiples,  
rendez-vous sur :**

conferences.lagazettedescommunes.com  
Rubrique «Journées d'étude»,  
journée d'étude «Télémédecine»,  
«Tarifs d'inscription»

**➔ Nombre de places limité, bulletin  
à retourner avant le 15/06/2018**

- Par email :  
**penelope.vincent@infopro-digital.com**

- Par courrier à :  
**Pénélope Vincent / Territorial**

Antony Parc II  
10, place du Général de Gaulle  
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berry - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : [cnil.events@infopro-digital.com](mailto:cnil.events@infopro-digital.com). Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cg>



JE\_TEL-190618

**INFOS PRATIQUES :**

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – [elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)